



Extrait du registre des décisions

Bureau du 10 avril 2025

n° 051-25

Objet : *RD - Demande de subvention auprès du Fonds social européen + (FSE+) pour le cofinancement du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) pour la période 2023-2025*

- date de convocation le 04 avril 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Cassin, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 36

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Cécile Trahand

Barberaz

Arthur Boix-Neveu

Barby

Christophe Pierretton

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux

Josette Rémy

Chambéry

Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt

- Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin

Corinne Charles - Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Hélène Jacquemin

La Ravoire

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

La Thuile

Jean-François Poitou

Le Châtelard

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Sandra Ferrari

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Valentin Hachet

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Saint-François de Sales

Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Marcel Ferrari

Sainte-Reine

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Thierry Tournier

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Marie Bénévise à Cécile Trahand - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet

- conseillers excusés : 13

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Christelle Favetta-Sieyes - Jean-Pierre Fressoz - Max Joly - Sylvie Koska - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Vincent Miguët - Pascal Mithieux - Alain Thieffenat - Serge Tichkiewitch

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 10 avril 2025

délibération n° 051-25

objet **RD - Demande de subvention auprès du Fonds social européen + (FSE+) pour le cofinancement du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) pour la période 2023-2025**

Franck Morat, vice-président chargé de la politique de la ville, de l'emploi, de l'insertion et du renouvellement urbain, indique

Vu le programme national du FSE+ 2021-2027,

Vu la circulaire DGEFP 99/40 du 21 décembre 1999 relative au développement des PLIE et son additif numéro 1 en date d'avril 2014,

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les demandes de subventions,

Vu l'avis de la commission politique de la ville, emploi, insertion et renouvellement urbain du 20 mars 2025,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Christian Berthomier ne prenant pas part au vote), décide :

Article 1 : de solliciter du Département de la Savoie la subvention la plus élevée possible au titre du FSE +, destinée à cofinancer le PLIE sur la période 2023-2025,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer la future convention entre Grand Chambéry et le Département de la Savoie en sa qualité d'organisme intermédiaire gestionnaire de la subvention globale FSE+, ainsi que toute autre pièce à intervenir,

Article 3 : d'autoriser le président ou son représentant à procéder, le cas échéant, à une demande de FSE+ complémentaire dans le respect du cadrage budgétaire de Grand Chambéry,

Article 4 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

051-25

Objet de l'acte :

RD - Demande de subvention auprès du Fonds social européen + (FSE+) pour le cofinancement du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) pour la période 2023-2025

Classification Préfecture :

7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte :

10 avril 2025

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission :

073-200069110-20250410-lmc1H33471H1-DE

Identifiant unique de l'acte :

lmc1H33471H1

Date de transmission en Préfecture :

14 avril 2025

Date de réception en Préfecture :

14 avril 2025

Date de publication sur le site internet:

lundi 14 avril 2025